

## Réflexions sur notre vie liturgique à l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du missel romain

Dans son introduction à la nouvelle traduction, Mgr Aubertin, archevêque émérite de Tours et président de la commission épiscopale chargée de la liturgie, le souligne : « *Cette nouvelle traduction offerte au peuple chrétien est un pas de plus pour nous aider à entrer toujours plus dans l'intelligence du mystère pascal du Christ. Il est venu prendre chair de notre chair et, aujourd'hui, dans chacune de nos célébrations se rend présent au milieu de nous, parle à notre cœur, nous nourrit de sa vie et nous envoie en témoins de sa résurrection.* » Cette nouvelle traduction, fruit d'un travail de longue haleine des évêques francophones et des experts choisis par eux pour viser la meilleure exactitude théologique et la fidélité à l'édition typique latine (la version originale), est un changement ; comme tout changement, il peut être source d'inquiétude mais il est surtout une occasion d'approfondissement de ce qui est le cœur de notre vie : la liturgie, comme célébration du mystère de Dieu et louange de l'Eglise.

Dans sa lettre aux fidèles, Mgr Dufour, notre archevêque, souligne 7 opportunités que nous livre cette nouvelle traduction : 1. Renouveler la catéchèse mystagogique de l'Eucharistie ; 2. Conduire au Christ par la liturgie ; 3. Redécouvrir notre tradition ; 4. Fortifier notre pratique chrétienne de l'Eucharistie dominicale ; 5. Rayonner la charité ; 6. La communion et l'unité de tous dans la vie liturgique ; 7. Le soin du silence avant, pendant et après la liturgie.

Plutôt que de vous présenter les différents détails des modifications introduites – qui sont toutes expliquées dans la feuille paroissiale – je préfère en revenir à ce que le grand trésor du Concile Vatican II nous permet de redécouvrir quant à la liturgie. Le Concile constitue en effet une boussole pour notre temps, selon l'expression de saint Jean-Paul II, et particulièrement dans le domaine liturgique. Ceci pour plusieurs raisons. C'est sans doute ce qui a été le plus visible dans les changements de l'après-concile et parfois le plus escamoté et mal interprété ; l'œuvre du concile est, dans ce domaine, le fruit d'un long mouvement de renouveau liturgique tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle en particulier en France ; le Concile a voulu que le premier texte publié fût celui sur la sainte liturgie, la constitution *Sacrosanctum Concilium*. Quels sont donc les grands apports du Concile dans le domaine de la liturgie ?

### L'Eucharistie, « source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise »

Qu'est-ce que la liturgie ? SC citant Pie XII : « *C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres.* » Tout est dit ici :

- Le seul Grand Prêtre, c'est Jésus-Christ : important pour bien comprendre ce que peut être une juste lutte contre le cléricisme.
- La liturgie est le lieu où l'homme reçoit la grâce de la sanctification.
- C'est le culte public, la source même de toute notre prière parce que c'est la prière même du Christ.

La liturgie est donc le sommet vers lequel tend l'action de l'Eglise et même temps la source d'où découle toute sa force. La liturgie est vraiment l'œuvre de l'Eglise et donc la source à laquelle chacun doit venir puiser pour nourrir sa propre vie d'union avec Jésus.

Définition de l'Eucharistie dans SC : « *Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et pour confier à l'Eglise, son Epouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa Résurrection : sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ est reçu en nourriture, l'âme est comblée de grâce et le gage de la gloire future nous est donné.* »

- L'Eucharistie comme sacrifice d'amour de Jésus, mémorial.
- L'Eucharistie comme banquet : nourriture pour l'âme.
- L'Eucharistie comme gage de la gloire éternelle : ouverture vers l'eschatologie.

Ce que nous rappelons dans l'anamnèse, l'acclamation qui suit la consécration du pain et du vin.

### La présence réelle du Christ et la « participation active » de tous les fidèles

Le Concile Vatican II n'innove pas en rappelant la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie : c'est une affirmation que l'on retrouve dès les origines de la foi apostolique. Saint Cyrille de Jérusalem, déjà au IV<sup>e</sup> siècle, affirmait : « *Nous invoquons Dieu miséricordieux pour qu'Il envoie son Esprit Saint sur les oblats qui sont exposés, afin qu'il transforme le pain en Corps du Christ et le vin en Sang du Christ. Ce que l'Esprit Saint touche est sanctifié et transformé totalement.* »

- Cette présence est la présence réelle par excellence.
- Ce qui ne signifie pas que les autres présences du Christ – dans l'assemblée, dans l'Evangile et les lectures, dans le prêtre qui préside l'Eucharistie, etc – ne soit pas réelle.
- Equilibre pour réaffirmer la présence continue de Jésus mais particularité de notre foi catholique à réaffirmer : cette présence n'est pas symbolique au sens banal mais bien réelle, substantielle.

Un des grands approfondissements du concile Vatican II est la notion de « participation active » des fidèles à la liturgie. L'expression est du pape saint Pie X au début du siècle et trouve dans SC l'expression suivante : « *La mère Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien.* »

- Pourquoi participer à la liturgie ? Nous y sommes invités, convoqués (Qahal) par Dieu. C'est au titre de notre baptême qui a fait de nous une demeure spirituelle que nous sommes revêtus du sacerdoce qui nous configure à Jésus.
- Comment participer ? La notion de « participation active » signifie d'abord une conscience toujours plus approfondie des mystères célébrés et de leur relation avec la vie chrétienne, puisque c'est toute notre vie qui est appelée à être une liturgie.
- C'est d'abord une attitude intérieure nourrie par la vie de prière tout entière en cohérence avec la vie.
- Les moyens : la préparation des textes de la messe – le chant et les réponses – l'écoute attentive des prières – les différentes positions du corps (l'agenouillement en signe de pénitence d'abord mais d'adoration envers la présence réelle de Jésus –

la position debout en signe d'acclamation – la position assise en signe d'écoute attentive.

Cette participation n'est donc pas une affaire de répartition des rôles mais d'entrée dans le grand dialogue de Dieu avec nous et de nous avec Lui dans la louange :

- Articulation vitale entre sacerdoce commun des fidèles et sacerdoce ministériel. Ce dernier donne un pouvoir, c'est-à-dire une capacité, une aptitude à pouvoir célébrer *in persona Christi*. Il n'est pas délégué de l'assemblée mais consacré pour représenter sacramentellement le Christ dans sa posture de prêtre et de serviteur.
- Points de progrès sans aucun doute dans notre paroisse : préparation de la liturgie, silence avant et après la messe, engagement de tous dans le chant liturgique.

Question, dans ces temps où nous sommes invités à lutter contre toute forme de cléricalisme à

- Ne pas faire de la liturgie un lieu de division ou d'équilibre des pouvoirs, mais un lieu de communion.
- Se rappeler que la communauté n'est pas retournée vers elle-même, mais ouverte à Dieu : une des significations profondes de l'orientation des autels : célébrer ensemble face à Dieu permet de ne pas donner la place centrale au prêtre en voyant son visage, ses expressions mais de se tourner ensemble vers le Seigneur. Réflexion profonde à avoir pour l'avenir.

Comme la liturgie doit être un lieu de communion, il ne s'agit pas d'imposer cela, mais cette manière privilégiée de célébrer orienté est à bien prendre en compte dans ce juste rapport entre prêtres et fidèles.

### Un accès plus large au trésor de la Parole de Dieu

Un des principaux trésors de la réforme liturgique issue du concile Vatican II est bien sûr l'ouverture plus large au trésor de la Parole de Dieu, par quelques nouveautés offertes :

- Chaque jour liturgique a ses propres lectures, tandis qu'autrefois les lectures du dimanche étaient répétées toute la semaine.
- Le cycle des dimanches est organisé selon trois années A – B – C avec 2 lectures, 1 psaume intercalaire et l'évangile.
  - o La 1<sup>e</sup> lecture est toujours choisie en rapport avec l'évangile, dans un éclairage mutuel.
  - o Le psaume répond à la première lecture comme en écho.
  - o La 2<sup>e</sup> lecture est en général – en tout cas dans le temps ordinaire – est un extrait d'épître de Paul lue de manière sinon continue du moins suivie avec des coupures.
- Le cycle de la semaine offre une ouverture large à l'Ancien Testament grâce aux années impaires et paires qui permettent d'alterner la première lecture. L'évangile est le même chaque année.
- Ouverture plus large de l'Ancien Testament. Lecture plus suivie. Moins de répétitions => trésor.
- La liturgie offre une lecture dite canonique. C'est pourquoi il est bon de méditer chaque jour, dans la *lectio divina*, les textes de la liturgie du jour. Certes, d'autres

méthodes existent mais si nous voulons puiser à la source de la liturgie, il est bon que notre prière soit nourrie non par des répartitions professorales ou savantes mais par le don que l'Eglise nous fait. La Bible est vraiment et pleinement Parole de Dieu lorsqu'elle est lue dans l'Eglise, particulièrement dans la liturgie.

Nous essayons de mettre en valeur cela par des signes visibles notamment à Saint-Trophime, avec, à la suite de l'usage à Aix, la proclamation de l'Evangile depuis la chaire, qui est le véritable ambon désormais :

- Procession de l'Evangile – présence du Christ – honoré pour cela par l'encens et les cierges.
- On se tourne vers l'Evangile pour écouter.
- L'évangéliste est vénéré d'un baiser, on l'encense... (comme l'autel) : théologie des deux tables, très ancienne.

### La langue liturgique :

Il est une modification qui fut perceptible – sans doute autant que la disparition rapide du port de la soutane – au moment du Concile : la liturgie fut désormais célébrée en français.

Rappelons quelques faits :

- Jusqu'à la fin des années 1940, la liturgie était intégralement célébrée en langue latin, y compris les lectures – dont la traduction était parfois donnée au début du sermon.
- A la fin des années 1940 et dans les années 1950, des autorisations progressives furent données pour lire les lectures en langue vernaculaire ou les doubler.
- Elargissement progressif dans les années 1960, jusqu'à ce qu'entre 1967 et 1969, toute la messe puisse être célébrée en langue vernaculaire.
- Pourtant, le Concile est très clair sur l'importance du latin au n°36

*1. L'usage de la langue latine, sauf droit particulier, sera conservé dans les rites latins*

*2. Toutefois, soit dans la messe, soit dans l'administration des sacrements, soit dans les autres parties de la liturgie, l'emploi de la langue du pays peut être souvent très utile pour le peuple ; on pourra donc lui accorder une plus large place, surtout dans les lectures et les monitions, dans un certain nombre de prières et de chants, conformément aux normes qui sont établies sur cette matière dans les chapitres suivants, pour chaque cas.*

*3. Ces normes étant observées, il revient à l'autorité ecclésiastique qui a compétence sur le territoire, mentionnée à l'[article 22](#) (même, le cas échéant, après avoir délibéré avec les évêques des régions limitrophes de même langue), de statuer si on emploie la langue du pays et de quelle façon, en faisant agréer, c'est-à-dire ratifier, ses actes par le Siège apostolique.*

*4. La traduction du texte latin dans la langue du pays, à employer dans la liturgie, doit être approuvée par l'autorité ecclésiastique ayant compétence sur le territoire, dont il est question ci-dessus.*

- Quelques raisons à cela ? Le latin n'est certainement pas une langue sacrée. Le concept de langue sacrée n'a d'ailleurs pas vraiment été présent dans la tradition chrétienne. Mais le latin est une langue réservée à la liturgie, qui marque l'universalité de l'Eglise et le dépassement des particularités locales et nationales – un Français qui voyageait dans les années 1950 se retrouvait beaucoup plus chez lui à la messe à l'étranger qu'aujourd'hui : le latin faisait un trait d'union. Il échappe, de plus à l'usage

ordinaire d'une langue et donc à l'évolution inhérente à toute langue vivante. On pourrait dire que le latin ne se démode pas parce qu'il n'est jamais à la mode ! Gros avantage !

Vous comprenez donc :

- Pourquoi les évêques ont cette charge de traduction de la liturgie ? L'édition typique universelle est en latin et les traductions devront être revues régulièrement pour tenir compte de l'évolution des langues, tout en gardant la fidélité à la version originelle.
- Dans l'ordinaire de la messe en français, dans cette nouvelle édition du missel, sont insérés les textes latins du Gloria, du Credo, du Pater, en plus de ceux plus habituels du Sanctus et de l'Agnus Dei, parce que tous les papes depuis saint Paul VI insistent pour que ces textes soient connus par les fidèles et chantés de manière régulière en langue latine, par souci de lien avec l'Eglise de tous les temps et de tous les lieux.

### Les rites liturgiques comme fruits d'une tradition vivante

Dans sa lettre aux fidèles, Mgr Dufour insiste pour que nous redécouvriions notre tradition liturgique, notre patrimoine, parce qu'il n'est pas d'abord une chose ancienne, mais une chose vivante, le legs des générations de chrétiens qui ont prié. La liturgie est une part essentielle de cette tradition, qui est même un lieu d'approfondissement de la foi. Tant et tant de dogmes ont d'abord été célébrés et donc crus avant d'être proclamés et explicités intellectuellement. La vie liturgique précède ici l'intelligence des mystères. *Lex orandi, lex credendi.*

Je souligne un élément de cette tradition : le chant grégorien dont le Concile Vatican II rappelle qu'il doit « occuper la première place dans les actions liturgiques ».

- Certainement, il est tombé en relative désuétude, surtout dans l'Eglise, parce que les non croyants et les musicologues aiment beaucoup le chant grégorien des abbayes par exemple !
- Mais son usage – partiel et non pas unique – dans la liturgie est profondément éducatif, car c'est un chant méditatif dont les paroles sont intégralement (à quelques exceptions près) des extraits de l'Ecriture Sainte ; aucune parole seulement humaine. Le rythme musical est soumis aux paroles, il suit le rythme de la phrase, contrairement à beaucoup de compositions contemporaines qui ont l'art de la syncope et d'une accentuation peu naturelle pour stimuler l'émotion (ce qui a aussi sa part bien sûr).
- Le chant grégorien ainsi a toute sa place (nous célébrons tous les jours la messe en grégorien) et, plus encore, il peut servir de référence pour juger du caractère liturgique ou non des autres formes de chant liturgique.

### Le sens des temps liturgiques et du dimanche

Dernier élément : le Concile nous donne tous les éléments d'une spiritualité authentiquement fondée sur l'année liturgique. Les chrétiens, à l'exemple des moines, vivent selon l'année liturgique. Notre vie doit être calquée sur le rythme de l'année liturgique, faite de périodes d'attente et de pénitence, de fête et d'allégresse, de célébration des saints, de deuil... Les couleurs liturgiques, la décoration des églises n'ont d'autre but que de nous faire entrer dans cette célébration de l'année.

Au cœur de tout, sans doute, le sens du dimanche comme Jour du Seigneur. Nous sommes invités à relire le Concile, à relire *Dies Domini* de saint Jean-Paul II. *Ubi messas, ibi mensa !* Ce thème liturgique ouvre sur le thème de la place des pauvres dans notre paroisse puisque le dimanche est le jour par excellence où se fonde notre fraternité chrétienne.